

Compte rendu et résultat des votes de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2014

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires d'Acheter-Louer.fr s'est réunie le 25 juin 2014 au siège de la société, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROSSET, Président du Conseil d'administration.

A cette date, le nombre total d'actions disposant du droit de vote s'élevait à 36 589 039, pour un nombre total de droits de vote de 36 804 283.

Lors de cette assemblée générale, les 14 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, détenaient ensemble 8 340 078 actions et 8 381 058 droits de vote.

Le quorum nécessaire pour délibérer sur les résolutions présentées en assemblée générale extraordinaire n'ayant pas été atteint, seules les résolutions figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire ont été mises au vote.

Les résolutions ordinaires ont toutes été adoptées, dont notamment :

- les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- l'affectation du résultat de l'exercice.

DETAIL DU VOTE DES RESOLUTIONS

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE				
RESOLUTIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT
1^{ère} résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et du montant global des charges et dépenses visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts ; Quitus aux membres du Conseil	100%	0%	0%	Adoptée
2^{ème} résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013	99,99%	0,01%	0%	Adoptée
3^{ème} résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013	100%	0%	0%	Adoptée
4^{ème} résolution : Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce*	100%	0%	0%	Adoptée
5^{ème} résolution : Pouvoirs	100%	0%	0%	Adoptée

* Il est précisé que les personnes directement ou indirectement intéressées n'ont pas pris part au vote de cette résolution.

Convocation d'une nouvelle assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire n'ayant pu délibérer, faute de quorum, le Conseil d'administration procédera à une seconde convocation de cette assemblée sur le même ordre du jour, pour le 24 juillet 2014 à 9 heures, au siège social de la société.

Enfin, Acheter-Louer.fr annonce que le partenariat de diffusion annoncé dans son communiqué du 30 avril 2014 se confirme et que sa signature effective pourrait aboutir prochainement.

A propos d'Acheter-Louer.fr (FR0010493510-ALALO)

Acheter-Louer.fr offre aux agents immobiliers, aux promoteurs et aux constructeurs de maisons individuelles une gamme complète de solutions marketing :

- Presse gratuite d'annonces immobilières et journaux sous marque blanche,
- Outils de marketing direct numérique, multi - diffusion sur les réseaux sociaux Facebook & Twitter ainsi qu'une gamme complète d'applications mobiles.
- Site Internet de petites annonces de professionnels

Contacts

Acheter-Louer.fr : Fabrice Rosset, 01 60 92 96 00

Kablé Communication Finance : Alexandre Poidevin, 01 44 50 54 71, alexandre.poidevin@kable-cf.com